

 \square 03.22.95.16.81 @:<u>eboissier@lfhf.fff.fr</u>

COMMISSION TECHNIQUE

FEMININES

DETECTION DES JEUNES U14F / U15F

(Joueuses nées en 2012/2011)

« RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL »

(Préparation opposition sélection SOMME / AISNE)

LIEU: AMIENS

STADE DE LA FACULTE DES SPORTS UPJV

Surface de jeu : **SYNTHETIQUE**

MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV: 13H45

LISTE DES JOUEUSES U14F CONVOQUEES

Nom	Prénom	Club(nom)		
RICAUX	ALEXANE	A.S. 2 A		
LEVALLOIS	OPHELIE	A.S. VILLERS BRETONNEUX		
SAINT PAUL	FOSTINE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
ABDELLATIF	ANIA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
AMACIN	MARYSSA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
DUPUIS	CASSANDRA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
BRUNOT	AMBRE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
BARRE	LYNDSAI	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
DUQUENOY	MARGOT	F.C. CENTULOIS 1924		
OZENFANT	ADELAIDE	MONTDIDIER A.C.		
DELABYE	LOLA	U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN		

LISTE DES JOUEUSES U15F CONVOQUEES

Nom	Prénom	Club(nom)		
DESANLIS	MAELINE	A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME		
BOGNER	LOLA	A.S. 2 A		
LADENT	JULIE	A.S. DU PAYS NESLOIS		
MADORE GUESDON	JULIETTE	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES		
HOLIN	ZELLY	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
MOREL	LOUISE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
MEZINE	ANAE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		
JAROSINSKI	SHY'M	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL		

LECLERCQ LILY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL BRASSEUR ALIXE AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL BOVIN KAINA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL BERTHELOT LOUISE AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL ROUCOUT LIZEA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL GAY MAELY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS CLUB FOOTBALL FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS				
BOVIN KAINA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL BERTHELOT LOUISE AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL ROUCOUT LIZEA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL GAY MAELY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	LECLERCQ	LILY	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
BERTHELOT LOUISE AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL ROUCOUT LIZEA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL GAY MAELY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	BRASSEUR	ALIXE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
ROUCOUT LIZEA AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL GAY MAELY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	BOVIN	KAINA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
GAY MAELY AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	BERTHELOT	LOUISE	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
JOLY ROMANE E.S. CHEMINOTS LONGUEAU HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	ROUCOUT	LIZEA	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
HORLAIT MARION E.S. CHEMINOTS LONGUEAU ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	GAY	MAELY	AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	
ALIX SHANA F.C. CENTULOIS 1924 AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	JOLY	ROMANE	E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	
AZMANI DOUNIA S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	HORLAIT	MARION	E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	
GRENON CLEORE U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	ALIX	SHANA	F.C. CENTULOIS 1924	
CAPART LOLA U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	AZMANI	DOUNIA	S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	
DECAIX NOEMIE USOAAS MARTIN MARGOT USOAAS	GRENON	CLEORE	U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE	
MARTIN MARGOT USOAAS	CAPART	LOLA	U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE	
	DECAIX	NOEMIE	USOAAS	
DECAIX ALICIA USOAAS	MARTIN	MARGOT	USOAAS	
	DECAIX	ALICIA	USOAAS	

ENCADREMENT	DANTIN ANGELIQUE – TERNISIEN JULIE – CARON BAPTISTE – LELONG GRAZIELLA –
	HEURTEL QUENTIN et EDUCATEURS / EDUCATRICES DE CLUBS

Destinataires: Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

- ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France : 2 Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.
 - 80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.
- S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre
- En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.
- b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :				
•	de chaussures adaptées en fonction des terrains	•	d'une gourde	
•	d'une paire de basket	•	de son nécessaire de toilette	
•	d'un vêtement de pluie			